

**COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 25 MAI 2020**

**C.M.20-03**

**Date de convocation :** 18 mai 2020  
**Date d'affichage :** 18 mai 2020  
**Compte rendu succinct :** 26 mai 2020

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice :** 35  
**Présents :** 35  
**Votants :** 35

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq mai, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel FOURNIER, Doyen d'âge, pour procéder à l'élection du Maire, puis sous la présidence de Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE, Maire de Torcy.

**ETAIENT PRESENTS :** M. LE LAY-FELZINE – MME NEMO – M. EUDE – MME VERTENEUILLE – M. BEKKOUCHE – MME DENIS – M. AUMARD – MME EUDE – M. VILLALBA-MOLERO – MME MONDIERE – M. MORENCY – MME SIMONOT – M. FOURNIER – MME JACQUEMART – M. GUEGUEN – MME MAZZOLENI – M. AHOUANSOU – MME SOLTY – M. CORNAND – MME OUBOUYA – M. PROST – MME BRUNET – M. MARTINVILLE – MME LAMRI – M. OLIVEIRA – MME LINDAYE – M. MOHAMED – MME GARAUD – M. LEBON – MME BAKIR – M. MENDY – MME PHIENBOUPHA – M. CARVALHO – MME KLEIN-POUCHOL – M. MASSEIX.

**SECRETARE :** M. FOURNIER

\*\*\*\*\*

**PROJETS DE DELIBERATIONS A SOUMETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL**

**DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

**20-03-01 - ELECTION DU MAIRE.**

Le Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur FOURNIER, doyen d'âge, a procédé à l'élection du Maire où chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote. Les résultats des votes sont les suivants :

1 conseiller présent à l'appel n'a pas pris part au vote.	
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	34
A déduire bulletins blancs	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	33
Majorité absolue	17

Monsieur Guillaume LE LAY-FELZINE ayant obtenu 33 voix a été proclamé Maire et immédiatement installé.

\*\*\*\*\*

**20-03-02. - DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE.**

Le Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur LE LAY-FELZINE, Maire, à l'unanimité, (**Madame KLEIN-POUCHOL ne participe pas au vote**) fixe à dix le nombre d'Adjoints au Maire.

\*\*\*\*\*

**20-03-03. - ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE AU SCRUTIN DE LISTE.**

Le Conseil municipal a procédé à l'élection des Adjoints au Maire au scrutin de liste. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote. Les résultats sont les suivants :

1 conseiller présent à l'appel n'a pas pris part au vote.	
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	34
A déduire bulletins blancs	1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	33
Majorité absolue	17

La liste composée comme suit :

- Madame Nicole VERTENEUILLE
- Monsieur Ouassini BEKKOUCHE
- Madame Annie DENIS
- Monsieur Daniel FOURNIER
- Madame Marie-Luce NEMO
- Monsieur Florent VILLALBA-MOLERO
- Madame Brigitte EUDE
- Monsieur Philippe AUMARD
- Madame Elyane SIMONOT
- Monsieur Eric MORENCY

a obtenu 33 voix.

La liste, composée des membres susnommés, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés a été élue et immédiatement installée.

\*\*\*\*\*

#### 20-03-04. - DETERMINATION DU NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES.

Le Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'unanimité, (**Madame KLEIN-POUCHOL ne participe pas au vote**) fixe à sept le nombre des Conseillers Municipaux Délégués.

\*\*\*\*\*

#### 20-03-05. - ELECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES.

Le Conseil municipal a procédé à l'élection des Conseillers Municipaux Délégués au scrutin de liste. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote. Les résultats sont les suivants :

1 conseiller présent à l'appel n'a pas pris part au vote.	
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	34
- A déduire bulletins blancs	1
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés.	33
- Majorité absolue	17

La liste composée comme suit :

- M. Virgile AHOANSOU
- Mme Stéphanie BRUNET
- M. Michel GUEGUEN
- Mme Marie-Bénédicte JACQUEMART
- M. Emmanuel PROST
- Mme Henriette LINDAYE
- M. Roméo OLIVEIRA

a obtenu 33 voix.

La liste, composée des membres susnommés, ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés a été élue et immédiatement installée.

\*\*\*\*\*

**20-03-06. - DELEGATION DONNEE AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne délégation de compétence, pour la durée de son mandat de Maire, à Monsieur LE LAY-FELZINE, conformément à l'article L 2122-22 alinéas 1 à 27 inclus du Code Général des Collectivités Territoriales.

\*\*\*\*\*  
**20-03-07. - DELEGATIONS DE FONCTIONS DONNEES PAR LE MAIRE AUX ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 2122-18 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, (Madame KLEIN-POUCHOL ne participe pas au vote) prend acte des délégations de fonctions données par le Maire aux Adjoints et aux Conseillers Municipaux Délégués, comme suit :

**Adjoints au Maire**

Mme Nicole VERTENEUILLE	1 <sup>ère</sup> Adjointe	Déléguée des Finances, à la Commande publique et au Numérique
M. Ouassini BEKKOUCHE	2 <sup>ème</sup> Adjoint	Délégué aux Bâtiments communaux et aux Energies renouvelables
Mme Annie DENIS	3 <sup>ème</sup> Adjointe	Déléguée à l'Education et à l'Enfance
M. Daniel FOURNIER	4 <sup>ème</sup> Adjoint	Délégué à la Voirie et la Propreté urbaine
Mme Marie-Luce NEMO	5 <sup>ème</sup> Adjointe	Déléguée aux Politiques sociales, la Solidarité et au Logement
M. Florent VILLALBA-MOLERO	6 <sup>ème</sup> Adjoint	Délégué à la Vie associative et au Patrimoine
Mme Brigitte EUDE	7 <sup>ème</sup> Adjointe	Déléguée aux Sports
M. Philippe AUMARD	8 <sup>ème</sup> Adjoint	Délégué à la Culture, l'Animation socioculturelle et au Commerce
Mme Elyane SIMONOT	9 <sup>ème</sup> Adjointe	Déléguée à la Petite Enfance
M. Eric MORENCY	10 <sup>ème</sup> Adjoint	Délégué à l'Environnement et aux mobilités

**Conseillers Municipaux Délégués**

M. Virgile AHOANSOU	Conseiller Municipal Délégué à la Jeunesse et à la Politique de la ville
Mme Stéphanie BRUNET	Conseillère Municipale Déléguée à la Santé
M. Michel GUEGUEN	Conseiller Municipal Délégué aux Seniors et aux Relations intergénérationnelles
Mme Marie-Bénédicte JACQUEMART	Conseillère Municipale Déléguée à la Démocratie participative
M. Emmanuel PROST	Conseiller Municipal Délégué aux Nouvelles Technologies de la communication et à l'accueil des nouveaux habitants
Mme Henriette LINDAYE	Conseillère Municipale Déléguée à l'Emploi et à l'Insertion professionnelle
M. Roméo OLIVEIRA	Conseiller Municipal Délégué aux Rétrocessions et à l'Agriculture urbaine

\*\*\*\*\*  
**20-03-08. - FIXATION DE L'ENVELOPPE INDEMNITAIRE GLOBALE DES ELUS MUNICIPAUX.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, compte tenu que la ville est bénéficiaire de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale et de la majoration de 20 % au titre de chef-lieu d'arrondissement :

- Fixe le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Maire, à sa demande, comme suit : Maire : 90 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique correspondant à ce jour à 3500,46 euros mensuels brut,
- Fixe le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions des adjoints et des conseillers municipaux, comme suit :  
1er au 10<sup>ème</sup> adjoint : 33 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction publique correspondant à ce jour à 1283,50 euros mensuel brut ;

**20-03-09 - MAJORATION DES INDEMNITES VOTEES ET REPARTITION DE L'ENVELOPPE INDEMNITAIRE GLOBALE DES ELUS MUNICIPAUX.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que l'enveloppe indemnitaire globale, prenant en compte les critères de chef lieu d'arrondissement et de la perception de la Dotation de solidarité urbaine est majorée de 20 % à laquelle il sera appliqué le taux correspondant à la strate démographique des communes de la strate de 50.000 à 99.999 habitants.

\*\*\*\*\*  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 55 le vingt-cinq mai deux mille vingt.  
\*\*\*\*\*

**Le Maire,  
Guillaume LE LAY-FELZINE**

